

### Sélection du mois de février 2016

#### Le coût du vandalisme politique

##### Une revendication désormais assumée

Plusieurs opposants ont récemment clairement revendiqués leurs actes de sabotage sur des médias grands public ou lors de leur garde-à-vue.

Un exemple récent est celui du 26 janvier 2016, à Limoges (Haute-Vienne) où sept camions de l'entreprise de travaux publics Eurovia, filiale de Vinci ont été entièrement détruits dans cet incendie volontaire et les mots « ZAD Partout », tagués sur l'entreprise. Le préjudice est estimé à 500 000 euros. Cet incendie volontaire a été revendiqué par mail et envoyé au quotidien le Populaire (27/01/16).

*« Objet : ZAD partout : revendication sabotage vinci limoges, 26 janvier 2016.*

*Eurovia crève !*

*Comme vinci ou areva*

*Multinationales de merde*

*Et tous vos associés*

*Vos potes des ministères, vos esclaves dans les bulldozers*

*Vos bétonneurs assermentés et vos robocops lobotomisés*

*De notre Dame des Landes au Val de Suza*

*De Flamanville à Fuckushima*

*Il semble que vous soyez résolu à faire de cette Terre une poubelle*

*Et c'est pas Rémi Fraisse qui vous arrêtera*

*Et c'est pas l'état d'urgence qui nous arrêtera*

*Vive la zad, les luttes sociales et les solidarités. »*

Cette même entreprise avait déjà été visée sur ce même site, dans la zone industrielle de Magret au sud de Limoges, le 9 juin 2015 par l'incendie volontaire de dix engins de chantier (Le Populaire, 09/06/15). Mais cet acte de malveillance n'avait pas été revendiqué de la même façon. Les divers articles du Populaire le mentionnant avaient été relayés par de nombreux sites liés à la mouvance anarchiste et certains passages concernant notamment les systèmes de mise à feu ou le coût du préjudice soulignés en gras par les administrateurs de ces sites. Relayer de la sorte ce type d'acte n'est pas anodin et constitue une revendication que l'on pourrait qualifier de passive ou de prudente.

Les activistes de la Haute-Vienne n'en sont pas à leur première revendication active. Le 12 juillet 2013, Areva avait été visée par un acte de sabotage de voies ferrées ayant entraîné le déraillement d'un train sur la commune de Fromental (Haute-Vienne) le jour même de l'ouverture du musée de la mine Urêka. Un acte de sabotage passé quasi-inaperçu, puisque survenu le même jour que le déraillement du train de Brétigny-sur-Orge.

En décembre 2015, Alors que de nombreux militants zadistes se rassemblaient sur Paris à l'occasion de la Cop 21, des actes de malveillance ont été relevés à d'autres endroits

qu'en Loire-Atlantique, en solidarité avec l'opposition au projet d'aéroport de Notre-Dames-des-Landes. Ainsi à Blois (Loir-et-Cher) un individu a crevé les pneus de nombreux engins de chantier pour un préjudice de 160 000 euros, mais qui devrait largement dépasser les 200 000 euros en prenant en compte les pertes liées aux retards de chantiers et celles liées éventuellement à des contrats non honorés. Cet individu avait sévi sur pas moins de quatorze chantiers en cours à Blois et à Saint-Sulpice-de-Pommeray, dont ceux du KFC et du CFA. Il visait deux entreprises en particulier : Eurovia (filiale de Vinci) et Colas (filiale de Bouygues), deux sociétés qui devraient participer à la construction du futur aéroport. Il cherchait ainsi à « affaiblir » ces deux entreprises, comme il n'a pas hésité à l'expliquer aux policiers.

### **Une revendication qui suit un mot d'ordre**

Si cette revendication tend à s'exprimer de plus en plus haut et fort, c'est que leurs auteurs estiment sans doute que ce n'est plus la peine de se cacher. De fait, suite aux différents recours examinés en justice et à la bataille juridique qui oppose anti et pro-aéroport de Notre-Dame-des-Landes, les zadistes avaient promis à toutes entreprises participant au chantier des actions violentes. Et parmi les entreprises visées, Vinci et sa filiale se trouvent en tête. Dans une lettre de menace adressée en décembre 2015 par Alain Michelin, président de l'association «Du Bordel pour l'Ouest» aux entreprises susceptibles de répondre à un appel d'offres de Vinci, il est fait mention à ces entreprises des « risques encourus » et bien précisé que ces risques ne se limitent pas au périmètre de la ZAD : « Chaque local, siège social où qu'il soit est une cible potentielle ».

### **Quelles conséquences ?**

Ces actes de vandalisme sont puissamment destructeurs. En l'espace de six mois, Eurovia a subi un préjudice de plus d'un million et demi d'euro. Si ces actes ne sont pas fermement condamnés pénalement, il y a fort à craindre, non seulement qu'ils se reproduisent dans un avenir proche, ce qui est déjà le cas et par la même occasion, dopent le sentiment d'impunité de leurs auteurs et les conduisent à des actes encore plus radicaux. On se souvient de l'agression le 29 avril 2015 de plusieurs scientifiques de Gecco, (bureau chargé de l'étude des mesures compensatoires) où trois biologistes avaient alors été pris à partie par un véritable commando d'une dizaine d'opposants. Le 23 janvier dernier, ce sont deux maisons, propriétés d'un couple de militants pro-aéroport, qui ont été vandalisées (BFMTV et Presse Ocean, 23/01/16). Outre le préjudice financier, le coût du vandalisme politique est « politique » aussi. Comme l'a exprimé Bruno Retailleau, président de la région, cet acte enserme un peu plus la ZAD dans une zone de non droit. Le Collectif des riverains de la Zad, « excédé par le voisinage violent et l'impunité des occupants illégaux de la Zad », avait demandé dans une pétition remise au préfet de Loire-Atlantique le départ des zadistes de Notre-Dame-des-Landes. Que l'aéroport se fasse ou non.

La tension pourrait arriver à son comble avec l'expulsion des dernières familles validées par la justice le 25 janvier. Quant à la proposition d'un référendum, le gouvernement s'y est engagé, mais le risque de voir se créer un précédent est inéluctable. Doit-on rappeler que pas moins d'une centaine de « grands projets inutiles imposés » ont été listés par la FNE.